

Mention Complémentaire Animation-Gestion de projets dans le Secteur Sportif

MC AG2S

Formation en Apprentissage



• PUBLIC VISÉ / PRÉREQUIS

- ✓ À partir de 16 ans et jusqu'à 29 ans ;
(sans limite d'âge pour les apprentis reconnus travailleurs handicapés)
- ✓ Baccalauréat ou diplôme de niveau 4 ;
- ✓ Engagement dans le domaine de l'activité physique et sportive ;
- ✓ Sur dossier et entretien et sous réserve d'avoir trouvé un employeur.

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur

ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

• MODALITÉS DE LA FORMATION

- Durée 1 an ;
- Alternance de périodes de travail en entreprise et périodes dans l'UFA ;
- 400h sur 1 an à l'UFA de Septembre à Juin, hors vacances scolaires, les Mardis et Jeudis ;
- Préparation au diplôme de la MC AG2S grâce à une pédagogie active pour l'apprentissage des savoirs, savoir-faire et attitudes professionnelles, grâce à des plateaux techniques dédiés aux activités physiques et sportives : salle de musculation, dojo, terrains sports collectifs et de raquettes indoor et outdoor, piste de course, mur d'escalade, activités nautiques en rivière, Laser Run, VTT, course d'orientation...

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- **Conduire des projets** dans le champ de l'animation, l'administration et la gestion de projets ou d'organisations dans le secteur économique du sport, dans des associations ou collectivités ou toute structure promouvant les activités physiques ou sportives, y compris dans un cadre périscolaire.
- **Pratiquer pour progresser** sur le plan physique, technique, tactique et stratégique dans les Activités Physiques pour Tous (APT), qui recouvrent trois domaines : « activités physiques d'entretien corporel », « activités d'affrontement individuel ou collectif », « activités physiques de pleine nature ».

• PERSPECTIVES POST-FORMATION

Vie active : la cible professionnelle recouvre des emplois portant sur l'animation d'activités dans des structures de tout type, publiques ou privées, l'administration ou la gestion de projets ou d'organisations, la vente de prestations ou services relatifs au secteur économique du sport.

Poursuite d'études : DE et BP Jeunesse et Sport, MC Encadrement Secteur Sportif option APT.



Avantages de l'apprentissage



Une première expérience professionnelle longue



Une formation gratuite à un métier



Un accompagnement par un professionnel qualifié



Un diplôme ou un titre professionnel reconnu

L'apprentissage vous permet également d'obtenir :

- **Un salaire** qui augmente avec l'âge et à chaque nouvelle année d'exécution du contrat

- **Un statut de salarié à part entière dans l'entreprise**

En tant qu'apprenti vous êtes un salarié à part entière ! À ce titre, les lois, les règlements et la convention collective de la branche professionnelle et celle de l'entreprise vous sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salariés.

<https://travail-emploi.gouv.fr>

- **L'accès à des aides cumulables**

Aide à l'équipement, Aide à la restauration, Aide au permis de conduire, Fonds de solidarité des apprentis...

- **Une formation en UFA totalement gratuite**

Les atouts de l'UFA Saint Joseph

Un accompagnement dans votre recherche de contrat d'apprentissage grâce à notre réseau d'entreprises ;

L'existence d'un point d'écoute des apprentis ;

Un réseau de services de transport à votre disposition.



EXPERT.E MISE EN RELATION SERVICE
DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :
Dessons-Peudpiece Julie
julie.dessons@cfajeambosco.fr
06 86 52 99 83

COORDONNÉES

UFA Saint Joseph Vervins
2 Chaussée de Fontaine
02140 Fontaine-Lès-Vervins
03 23 98 05 11
ufa@stjovervins.fr

